



## Mise à jour douane 2022

### Les accords de libre-échange :

### Comment les aborder de manière pratique sur le plan douanier



La politique commerciale européenne, dont les accords de libre-échange font partie, a pour objectif principal de faciliter l'accès aux marchés pour les importateurs et exportateurs européens. Beaucoup d'accords ont été conclus ces dernières années, et dont vous pouvez incontestablement retirer des avantages.

**Cette session d'information vous donnera l'opportunité d'avoir une vue d'ensemble de tous ces différents accords, d'être informés de leurs conséquences et des bénéfices que vous pouvez en retirer !**

**Il s'agira d'une approche pratique, applicable immédiatement.**

**Une grande partie de la session sera consacrée à analyser, à expliquer et à répondre à vos questions personnelles.**

#### **Votre avantage :**

Cette session d'information permettra à votre entreprise de saisir de nouvelles opportunités, et de faire en sorte que la chaîne d'approvisionnement depuis et vers ces pays soit garantie dans le futur.

**Il va de soi qu'on abordera de manière détaillée et ciblée les derniers développements relatifs aux divers accords de libre-échange.**

#### **LES THÈMES ABORDÉS LORS DE LA SESSION D'INFORMMATION :**

- Les accords de libre-échange conclus avec le Royaume-Uni, le Japon, le Canada, le Vietnam et Singapour.
- Les conséquences pour les règles d'origine préférentielle.
- Les documents (éléments) de preuve de l'origine préférentielle.
- De quoi devez-vous disposer : d'un numéro REX et/ou d'un numéro d'exportateur agréé ?



<b>Groupe cible</b>	Tous les collaborateurs impliqués, directement ou indirectement, dans la gestion de l'entreprise : CEO, CFO, COO, dirigeants, décideurs dans le domaine de la finance, des ventes, des achats, des transports et des opérations douanières.
<b>L'approche</b>	Une grande partie de la session sera consacrée à analyser, à expliquer et à répondre à vos questions personnelles.
<b>Durée</b>	Une demi-journée de 9h00 à 12h30.
<b>Date et lieu</b>	<b>Liège Airport, rue de l'Aéroport – Building 50 à Grâce-Hollogne</b> <b>Le jeudi 20 octobre 2022</b> <b>Le 7 mars 2023</b>
<b>Participation</b>	<b>Membre FEDUSTRIA : 380 € / participant</b> <b>Non-membres : 450 € / participant</b>  Prix hors 21% de TVA